

**Ville de Montréal**

**Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM)  
Consultation publique juin à septembre 2024**

**Commentaire**

**présenté à l'Office de consultation publique de Montréal**

**par**

**Isabelle Senécal, Mère au front**

**15 septembre 2024**

À la présidente, Madame Francine Simard  
À la commissaire ad hoc, Madame Lise Gagné  
Au commissaire ad hoc, Monsieur Christian Giguère

Bonjour, je m'appelle Isabelle Senécal,

Je demeure dans le quartier Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Je fréquente le Boisé Vimont, la friche ferroviaire et le Boisé Steinberg. J'ai des amis qui demeurent tout à côté de ces espaces verts. Je suis donc particulièrement concernée par le devenir de ces milieux où la nature reprend ses droits.

De façon générale, le plan d'urbanisme et de mobilité 2050 (PUM) tel qu'il est résumé dans le document « Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 – Projet pour consultation résumé » présente une vision et des ambitions porteuses d'avenir et d'espoir. Comme cela a été souligné dans une lettre par les Mères au front Montréal, je salue le courage politique qui a été nécessaire pour son élaboration et aussi celui qu'il faudra pour le réaliser.

En ce sens, je me réjouis d'imaginer une ville où 30% de l'emprise des rues est consacré au transport actif, collectif et aux infrastructures vertes. (Orientation 5 de « La stratégie montréalaise » du document « Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 – Projet pour consultation résumé »). **Toutefois, je demande que ce 30% soit calculé par secteurs afin que tous les Montréalais en profitent, que les résidents de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et en particulier les résidents d'Assomption-Longue-Pointe bénéficient de cette nouvelle répartition.**

Puisqu'il est question de routes, que la crise climatique et environnementale commande de réduire drastiquement l'usage de la voiture et qu'il est connu que l'ajout de route induit un plus grand usage de la voiture, **je demande que l'on s'engage à ne pas ajouter de nouvelles routes sur le territoire et en particulier de nouvelles routes visant à augmenter la circulation de transport routier de marchandises.**

Le chapitre sur la vision de Montréal 2050 du document précédemment cité, « Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 – Projet pour consultation résumé », aborde l'importance d'une vision dans laquelle on met de l'avant des quartiers inclusifs et résilients. Évidemment, on ne peut qu'être d'accord avec cette vision. Toutefois, pour être inclusifs les quartiers doivent permettre à chacun de se loger. **Pour ce faire, en cette période de crise du logement qui met à la rue nombre de mes concitoyens, je demande que la ville mette fin à la location court terme de type Airbnb sur son territoire.**

Toujours dans le chapitre sur la vision de Montréal 2050, il est question de renforcer l'accès à des espaces collectifs. Plus précisément, il est prévu d'augmenter la surface des bibliothèques et l'accès à des espaces verts. On lit que Montréal se donne comme objectif un seuil de 10 m<sup>2</sup> de parcs et espaces verts par habitant accessibles publiquement et à une distance de marche de 15 minutes ou moins. Encore une fois, on ne peut qu'applaudir. Toutefois, je m'inquiète de ce que signifie la précision « dans les secteurs d'opportunité priorités ». **Je demande que cet objectif concerne tous les citoyens et que les gens des secteurs très minéralisés de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et en particulier les résidents d'Assomption-Longue-Pointe soient visés par cette mesure.**

Au chapitre des espaces verts, vu le déclin de la biodiversité qui ne cesse de s'accroître et de menacer la survie de l'espèce humaine, **je demande que dans le PUM la ville s'engage à protéger tous les espaces verts existants dont la totalité de la friche ferroviaire à Hochelaga, la Forêt Fairview et le parc nature Des sources (Technoparc oiseaux).** D'ailleurs, quelle belle nouvelle nous avons eu au sujet du Boisé Steinberg. Continuons ainsi.

À nouveau dans le chapitre qui porte sur la vision de Montréal 2050, on prévoit accroître la place de la nature et de la biodiversité urbaine pour atteindre 10% du territoire terrestre protégé. **Encore une fois, je demande qu'il soit inscrit dans le document que le 10% sera calculé par secteur afin de s'assurer que tous bénéficient de ces espaces verts et que les secteurs ayant aussi une vocation industrielle ou industrialo-portuaire n'en soient pas exemptés.**

Dans le « Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 – Projet pour consultation résumé », on aborde la vision du développement des secteurs emblématiques, dont l'archipel et les cours d'eau. La mise en valeur du fait que Montréal est une île est très inégale. Les quartiers Centre-sud et Mercier-Hochelaga-Maisonneuve ont très peu accès au fleuve. Il y a bien une plage dans Mercier, mais la baignade ne sera possible qu'en 2032 à cause de la contamination du sol. **Avec le réchauffement climatique, il faut prioriser l'accès au fleuve au citoyen et mettre les efforts nécessaires afin qu'il y en ait dans tous les secteurs ou c'est possible; 51 sites selon la Fondation Rivières dont 8 ont une note parfaite (<https://www.journaldemontreal.com/2022/06/30/montreal-pourrait-avoir-bien-plus-que-de-ux-plages>).**

Enfin, on sait que pour limiter le réchauffement climatique et la perte effarante de biodiversité et ainsi protéger l'avenir de tous nos enfants, nous devons penser notre avenir sous le signe de la sobriété. Cela n'est pas compatible avec une vision qui inclut une expansion portuaire et aéroportuaire. **Je demande donc que soit ajouté que la ville de Montréal, limitera les expansions portuaires ainsi que de l'aéroport de Montréal et la ville œuvrera à limiter leurs nuisances.**

Isabelle Senécal, Mère au front pour Kitana, Jacques, Jean-Louis et André